

**VOIE PUBLIQUE
DROITS DE VOIRIE
DROITS D'OCCUPATIONS COMMERCIALES
TARIFS ET REDEVANCES 2011**

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 21 JANVIER 2011

Les tarifs ci-dessous sont calculés sur la base d'un mois = 30 jours, avec un arrondi au centième supérieur pour l'unité de compte à la journée.

LIBELLÉ PRIX	UNITÉ	TARIF 2010	TARIF 2011
--------------	-------	------------	------------

1.- MINIMUM DE PERCEPTION

Pour les installations permanentes, il sera appliqué sur la totalité du montant à recouvrer par redevable	unité	26,60 €	27,10 €
---	-------	---------	---------

2.- PRESTATIONS DE SERVICES

Marquage entrée cochère	ml	13,80 €	14,10 €
Renouvellement d'une carte d'accès au plateau piétonnier	unité	9,20 €	9,40 €

3.- INSTALLATIONS PERMANENTES (commerciales)

Présentoir de revues d'information	unité/an	46,20 €	47,10 €
Store, tente, banne	m ² /an	7,10 €	7,30 €
Etalage	m ² /an	18,10 €	18,50 €
Vitrine extérieure Parterre fleuri	m ² /an	10,60 €	10,80 €
Marquise - Auvent non intégré dans la construction	m ² /an	7,10 €	7,30 €
Terrasse ouverte, jusqu'à 10 m ²	m ² /an	17,70 €	18,00 €
Terrasse ouverte, de 11 m ² à 50 m ²	m ² /an	35,10 €	35,80 €
Terrasse ouverte, de 51 m ² à 100 m ²	m ² /an	50,60 €	51,60 €
Terrasse ouverte, de 101 m ² et plus	m ² /an	67,80 €	69,10 €
Terrasse fermée, jusqu'à 10 m ²	m ² /an	35,10 €	35,80 €

Terrasse fermée, au-delà de 10 m ²	m ² /an	53,30 €	54,40 €
Lanterne, projecteur	unité/an	10,50 €	10,70 €
Distributeur automatique	unité/an	37,30 €	38,10 €
Rampe lumineuse	ml/an	10,50 €	10,70 €
Ouvrage fixe profondément implanté, conduit de fumée, etc.	m ² /an	10,50 €	10,70 €
Voie ferrée	m ² /an	60,70 €	61,90 €
Cave, abri souterrain	m ² /an	15,00 €	15,30 €
Jardinière (hors emprise terrasse)	m ² /an	10,60 €	10,80 €
Exposition de cycles, motocycles ou véhicules	m ² /an	18,10 €	18,50 €
Chevalet publicitaire	Unité/an	234,10 €	238,80 €

4.- INSTALLATIONS PROVISOIRES (chantiers)

Enseigne non commerciale	unité/ quinzaine ou par jour	10,50 €	10,70 € ou 0,72 €/jour
Dépôt de matériaux	m ² /mois ou m ² /jour	6,90 €	7,00 € ou 0,24 €/jour
Echafaudage avec occupation au sol	m ² /mois ou m ² /jour	6,90 €	7,00 € ou 0,24 €/jour
Emprise chantier clôturée / installations et bâtiments provisaires non accessibles	m ² /mois ou m ² /jour	4,50 €	4,60 € ou 0,16 €/jour
Etai	m ² /mois ou m ² /jour	4,80 €	5,00 € ou 0,17 € /jour
Conteneur, caisson à déchets	m ² /quinzaine ou m ² /jour	10,90 €	11,10 € ou 0,75 €/jour
Neutralisation d'emplacement de stationnement payant	unité/jour ou unité/mois	7,70 €	7,90 € ou 237,00€/mois
Canalisation souterraine	ml/an, mois et jour	10,50 €	10,70 €/an 0,90 €/mois

			0,03 €/jour
Canalisation aérienne	ml/an, mois et jour	35,10 €	35,80 €/an 2,98 €/mois 0,10 €/jour
Passerelle, portique, caténaire, etc.	m ² /an, mois et jour	153,00 €	156,00 €/an 13,00 €/mois 0,45 €/jour
Séparateur modulaire de chaussée	ml/an, mois et jour	7,10 €	7,30 €/an 0,60 €/mois 0,02 €/jour
Platelage sur chaussée (circulation < 15 km/h)	m ² /an, mois et jour	35,10 €	35,80 €/an 2,98 €/mois 0,10 €/jour
Platelage sur trottoir	m ² /an, mois et jour	17,70 €	18,10 €/an 1,50 €/mois 0,05 €/jour

5.- DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS (assurances)

Etablissement d'un dossier complet (plan et rapport technique)	unité	46,10 €	47,00 €
Simple correspondance	unité	18,10 €	18,50 €

6.- NOUVEAUX TARIFS

- Publicités, motifs et supports publicitaires placés à titre provisoire et dans un but commercial (notamment : oriflammes publicitaires de type « Windsurf »)	Unité/an	470,00 €
- Occupation du domaine public par les comités et associations de quartiers régies par la loi du 1 ^{er} juillet 1901, lors des vide-greniers et foires à tout	Par manifestation	GRATUITE
- Immobilisation d'un camion à nacelle sur trottoir ou chaussée	Par jour et mois	30,00 €/jour 900 €/mois
- Neutralisation d'une place de stationnement gratuit	Par jour et mois	1,76 €/jour 52,80 €/mois
- Enseigne publicitaire non fixe de chantier	Par jour et mois	1,44 € 43,20 €/mois